

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2020

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – NURY Marcel – MOUNIER Marie-Laure – ROCHETTE Romuald – VEY Christophe – PACALON Didier – PRIEUR DREVON Marie-Hélène

Absents : CROUZET Éric

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : POCHELON Cyril

Afin de rendre hommage à Samuel PATY et à Valéry GISCARD D'ESTAING, le conseil municipal a observé une minute de silence avant de débiter la séance.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 26 octobre 2020

TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLU A LA CCHL

Le conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Haut-Lignon.

LOCATION SALLE DU BELVEDERE

Le conseil municipal fixe les montants suivants pour la location de la salle du Belvédère :

- Location de la salle en totalité :
 - La journée (seulement en semaine) : 395 €
 - Le week-end – 2 jours : 495 €
 - Le week-end – 3 jours : 550 €
 - Associations communales : 300 €
 - Réunions : 150 €
- Location de la demi-salle :
 - La demi-journée (seulement en semaine) : 100 €
 - La journée (seulement en semaine) : 295 €
 - Le week-end – 2 jours : 395 €
 - Le week-end – 3 jours : 450 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions aux associations suivantes :

ACCA le Mas de Tence	165 €
Contacts et Amitiés	150 €
Comité des Fêtes et de loisirs	150 €
Les Mécaniques Anciennes du Haut Lignon	150 €
ADMR de Tence	350 €
CATM	200 €

A compter de 2021, une subvention complémentaire de 150 € sera versée aux associations utilisant la salle du Belvédère afin d'organiser une animation ouverte au public, ceci dans la limite d'une fois par an et par associations.

PRIME EXCEPTIONNELLE COVID 19

Le conseil municipal accepte d'instaurer une prime exceptionnelle pour les agents communaux qui ont assuré la continuité des services publics pendant l'état d'urgence sanitaire.



CHEQUES CADEAUX

Des chèques cadeaux seront offerts à la personne responsable du fleurissement afin de la remercier de s'être occupée du fleurissement de la commune pendant de nombreuses années.

De plus, en raison la crise sanitaire, la municipalité n'a pas pu offrir le repas annuel aux habitants du plus de 65 ans. En compensation, la commune distribuera d'ici quelque jours un chèque cadeau à chacun d'entre eux.

REGULARISATION BUDGETAIRE

Afin de régler les dernières dépenses imprévues de l'année, il convient de réajuster les crédits budgétaires des dépenses d'investissement.

Le conseil municipal approuve cette régularisation.

MANDATEMENT DEPENSES INVESTISSEMENT 2021

Jusqu'à l'adoption des budgets 2021, le conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouverts aux budgets de l'exercice 2020.

DIVERS

- Diagnostic assainissement : Le diagnostic du réseau assainissement a débuté avec une pré-reconnaissance du réseau. Lors de cette opération, le bureau d'étude a détecté 3 regards recouverts par du goudron. Ces regards ont été découverts et réhaussés.
- Aménagement village : La commune a fait appel à InGé43, servie du Département, pour l'aider à définir un programme d'aménagement concernant les parcelles situées le long de la RD 233, de l'aire de jeux à la salle du Belvédère.
Le conseil municipal décide de souscrire à la mission d'appui proposée par InGé43 et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Cette mission comprend un diagnostic préalable, un ou des schémas d'aménagements, des croquis et un chiffrage estimatif.
- 1 000 cafés : Suite au questionnaire envoyé à la population, l'association 1000 cafés va fournir à la commune un document permettant l'exploitation de ces questionnaires
- Agent technique : L'agent technique dont le contrat se termine fin mars ne souhaite pas renouveler son contrat.
- Petite randonnée : Un projet de circuit de petite randonnée est en cours d'élaboration.
- Dépistage COVID 19 : une campagne de dépistage massif est organisée sur la commune de Tence du 18 au 20 décembre